Ecrit par Echo du Mardi le 14 mai 2021

Espaces naturels et sensibles, à la découverte de la nature



Dès ce mois de mai et jusqu'à fin novembre, le Conseil départemental de Vaucluse invite petits et grands à participer à des animations gratuites de découverte de la nature, au gré de rendez-vous en ville ou lors de balades sportives. Les rendez-vous dans les Espaces naturels et les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont tous gratuits et sont encadrés par des éco-animateurs passionnés qui sauront faire partager leur passion de la nature, leurs connaissances des sites et leurs astuces pour observer, avec respect, la faune et la flore.

Sur réservation

Pour chaque animation, l'inscription auprès de l'organisateur est obligatoire par téléphone (numéro indiqué sur le programme un peu plus loin dans cet article), au plus tard 48 heures avant la date de la sortie. Le lieu précis de rendez-vous, la durée de l'animation et les informations pratiques (accès, équipement, etc…) seront indiqués au moment de l'inscription.

Conditions sanitaires

Lors de chaque rendez-vous, le respect des gestes barrières est impératif : port du masque, distanciation physique entre les participants. Bien sûr, l'agenda des sorties est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire. Il faut prévoir, selon la météo, des vêtements chauds et imperméables ou légers avec une protection contre le soleil (de couleur neutre de préférence pour augmenter vos chances d'observer la faune sauvage). Équipez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Munissez-vous, si possible, d'une paire de jumelles et d'une lampe frontale pour les soirées d'observation. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante et un pique-nique pour les sorties plus longues.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 14 mai 2021

Focus sur les Espaces Naturels Sensibles

Le Vaucluse, héritier d'un patrimoine naturel exceptionnel et d'une grande diversité de paysages, possède 22 sites labellisés Espaces Naturels Sensibles (ENS), sur près de 2 000 hectares. Un Espace Naturel Sensible est un site qui, en raison de la qualité du lieu, de sa faune et/ou de sa flore, mérite d'être sauvegardé.

Les 22 Espaces

Ils se trouvent à Aubignan : Belle-Ile ; à Bonnieux, Lacoste, Ménerbes, Puget-sur-Durance : la forêt des cèdres du Petit Luberon ; à Buoux : le vallon de l'Aiguebrun ; à Caromb : les collines et le lac du Paty ; à Caumont-sur-Durance : la colline de Piécaud ; à Courthézon : l'Etang Salé ; à Goult, Oppède, Ménerbes, Bonnieux : les zones humides du Calavon ; à Jonquières : l'arboretum de Beauregard ; à L'Isle-sur-la-Sorgue, à La Roque-sur-Pernes, à Pernes-les-Fontaines : les anciennes carrières des Platrières ; à Lagarde d'Apt : la forêt de la Plate ; à Malaucène : la forêt départementale du Groseau ; à Mérindol : la Garrigue ; à Mondragon : le marais de l'Ile Vieille ; à Monteux : les Confines ; à Mormoiron : les Salettes et le vallat de Marquetton ; à Mormoiron : les mares de la Pavouyère ; à Oppède : les Prés des Poulivets ; à Saint-Saturnin-les-Apt : les marnes Aptiennes de la Tullière ; à Saint-Didier : la forêt départementale de Venasque ; à Sivergues : la forêt départementale de Sivergues ; Venasque : la forêt de la Pérégrine et le ravin du Défend.

M.H.



Découverte également de la faune et la flore

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !